



CAP SUR NOS  
FAMILLES  
.com

# CAHIER DES RÉSOLUTIONS



**COALITION**  
AVENIR QUÉBEC.ORG

Conseil général

## CAP SUR LES FAMILLES

### *Résolutions-cadres*

La Coalition Avenir Québec doit prendre le parti des familles en s'attaquant à des problèmes criants qui n'ont toujours pas trouvé de solutions.

Les familles québécoises, notamment celles de la classe moyenne, sont actuellement soumises à un étranglement fiscal sans précédent. Leur marge de manœuvre est pratiquement inexistante. Les hausses successives de tarifs, de taxes et d'impôts infligées par les deux derniers gouvernements, doivent cesser. Les contribuables du Québec ont besoin d'un répit. Ils ont besoin de souffler et de retrouver leur pouvoir d'achat.

Les Québécois souhaiteraient aussi recevoir, en contrepartie des impôts et des taxes qu'ils paient au gouvernement, un niveau adéquat de services publics. Manifestement, ce n'est pas le cas. Les problèmes d'attente pour obtenir des soins de santé sont intolérables. Le taux de décrochage scolaire demeure désespérément trop élevé. Beaucoup de parents ne peuvent pas avoir accès à des services de garde adéquats pour leurs enfants.

Une part déjà trop importante des revenus des Québécois sert à financer les missions de l'État. Le gouvernement doit se rendre digne de cette contribution et gérer les fonds publics avec intégrité, compétence, rigueur, imputabilité et transparence. C'est pourquoi la Coalition Avenir Québec entend revoir les façons de faire du gouvernement pour donner aux familles de la classe moyenne à la fois le répit fiscal dont elles ont grandement besoin, de même que la qualité et l'accessibilité des services auxquels elles ont droit.

Il y a une limite à l'effort que l'on peut exiger des contribuables. Et il y a un équilibre à respecter entre leur fardeau fiscal et les services qu'ils reçoivent en contrepartie. Au Québec, cet équilibre est rompu. La Coalition Avenir Québec est déterminée à faire en sorte que les contribuables québécois puissent en avoir pour leur argent.

## COUP DE POUCE AUX FAMILLES DE LA CLASSE MOYENNE

Le soutien aux familles fait désormais partie des priorités centrales de tout gouvernement responsable qui se respecte. Nous cherchons non seulement à solidifier les fondations actuelles des familles, mais également à investir dans l'avenir en créant les meilleures conditions de développement pour nos enfants. La famille est au cœur de la réussite du Québec. C'est le tissu social de tout un peuple.

Or, les jeunes familles sont à bout de souffle. Les politiques d'aide à la famille ne sauraient compenser pour toutes les hausses de taxes et de tarifs qui viennent vider les poches de la classe moyenne. Les plus récents exemples sont le maintien de la taxe santé, malgré les promesses contraires et les augmentations des taxes scolaires. Si le gouvernement entend vraiment soutenir les familles, il a le devoir de leur consentir un régime fiscal plus avantageux.

La situation actuelle est intenable pour les familles de la classe moyenne. Elles n'arrivent plus à joindre les deux bouts et leur marge de manœuvre est de plus en plus précaire, voire inexistante. De plus, elles peinent à concilier leurs obligations professionnelles et leurs nombreuses responsabilités familiales.

**Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec offrira aux familles québécoises de la classe moyenne un avenir dans lequel elles retrouveront une marge de manœuvre financière et des services qui répondent à leurs besoins en :**

**1. Offrant aux familles québécoises un coup de pouce, afin qu'elles puissent bénéficier pleinement des avantages d'être propriétaires.**

*Les jeunes couples rêvent du jour où ils pourront franchir une étape importante de leur vie en procédant à l'achat d'une première maison. Ils espèrent ainsi se libérer des obligations de leur propriétaire et se retrouver enfin dans leur « chez-soi », dans le confort de leur petit cocon, libres de leurs propres choix.*

*Malgré toute leur bonne volonté, les familles québécoises de la classe moyenne se trouvent étouffées financièrement, leur marge de manœuvre est pratiquement nulle et leurs plans familiaux sont trop souvent mis sur la glace, par manque de soutien financier. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec permettra aux familles québécoises de poursuivre leur objectif de devenir propriétaire en leur donnant les outils nécessaires qui feront la différence.*

**2. Allégeant le fardeau financier des parents québécois lors d'achat de fournitures scolaires.**

*Chaque année, un parent dépense entre 100 et 200 dollars de fournitures scolaires par enfant du niveau primaire. Ces montants peuvent atteindre entre 300 et 500 dollars pour les élèves du niveau secondaire. Nos familles se retrouvent ainsi avec de nouveaux frais afférents qui amputent toujours plus leur marge de manœuvre qui est pourtant pratiquement inexistante.*

*Tant les acteurs du milieu scolaire que les parents s'entendent pour le dire : les factures reliées à l'achat de fournitures scolaires augmentent rapidement. De plus, à la suite des plus récentes compressions financières imposées aux commissions scolaires, les coûts de certains services offerts par les écoles augmenteront. Pour la Coalition Avenir Québec, l'éducation est une priorité. Nous croyons ainsi que les frais qui y sont liés ne doivent pas être un fardeau pour les parents.*

### **3. Permettant aux parents de bénéficier de places en garderie à contribution réduite, en mettant à profit le réseau des garderies privées non subventionnées.**

*Il est grand temps de compléter et de consolider le réseau des services de garde à contribution réduite. Trop de parents peinent encore à y trouver une place pour leurs enfants et doivent, par conséquent, se résigner à utiliser des places plus coûteuses dans le réseau des garderies privées non subventionnées.*

*Le gouvernement actuel a annoncé la création de places supplémentaires dans le réseau des garderies à contribution réduite, mais cette mesure ignore les places actuellement disponibles. Par pur entêtement idéologique, il prive les familles québécoises d'un accès rapide aux 10 000 places vacantes dans les garderies privées non subventionnées. Un changement de cap s'impose et un gouvernement de la Coalition Avenir Québec mettra à profit le réseau des garderies privées non subventionnées, afin de soulager rapidement le fardeau financier des familles.*

### **4. Augmentant la flexibilité des horaires des centres à la petite enfance, afin de mieux répondre aux besoins des parents et de favoriser la conciliation famille-travail.**

*Les exigences professionnelles et familiales s'accroissent de plus en plus et tendent à entrer en conflit, si bien que le concept de la conciliation famille-travail devient davantage nécessaire, mais plus difficile à orchestrer. Il importe donc d'adapter autant que possible les services offerts aux différents modes de vie et aux réalités des familles d'aujourd'hui.*

*Pour favoriser un concept de conciliation famille-travail efficace, le réseau des services de garde doit bien répondre aux besoins et aux réalités des parents, et non l'inverse. À la Coalition Avenir Québec, nous croyons que ce n'est pas aux parents, qui composent déjà avec de nombreux défis, à s'adapter au mode de fonctionnement des services de garde et nous mettrons en place des mesures qui permettront de concilier les besoins de chacun.*

### **5. Soutenant financièrement les familles qui font le choix de cohabiter avec leurs aînés.**

*Dans le contexte démographique actuel, il faut trouver les moyens d'offrir un maximum de services à nos aînés, aux meilleurs coûts possibles. Ils souhaitent souvent demeurer chez eux le plus longtemps possible, dans des environnements familiaux et dans leur communauté d'origine. La maison intergénérationnelle présente de nombreux avantages pour les aînés : elle favorise le maintien de leur autonomie, elle leur permet de se libérer de l'entretien et des coûts d'occupation d'une grande maison, tout en renforçant le sentiment de sécurité.*

*À l'heure actuelle, il n'existe pas de programme de subventions s'appliquant spécifiquement aux maisons intergénérationnelles. Bien que certaines subventions puissent être accordées par l'intermédiaire de programmes d'aide à la construction et à la rénovation, il n'est pas surprenant de constater que le développement de ce type de résidences demeure très marginal à l'heure actuelle. À la Coalition Avenir Québec, nous sommes convaincus que cette décision devrait être motivée davantage par des raisons personnelles que financières, et c'est pourquoi nous donnerons ce choix aux familles, notamment en revoyant la définition même de maison intergénérationnelle qui pour l'instant se limite à une maison unifamiliale composée de 2 logements indépendants de taille différente.*

## RÉDUIRE L'ATTENTE EN SANTÉ

L'attente à tous les niveaux dans le réseau de la santé continue d'être dénoncée par les Québécois. L'actuel gouvernement, comme le précédent, semble incapable d'améliorer la situation. L'accès aux services de santé reste un véritable casse-tête, mais surtout, le temps pour obtenir un rendez-vous chez un médecin, pour être soigné dans les urgences, pour être opéré ou pour obtenir un diagnostic demeure interminable. Les personnes âgées, les malades chroniques et les autres clientèles vulnérables sont les premières victimes d'un système de santé inefficace qui force les gens à aller aux urgences pour des problèmes de santé mineurs. Il est temps d'agir, afin que l'attente devienne chose du passé.

**Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec s'attaquera de front au fléau de l'attente dans notre système de santé et assurera ainsi aux patients des services à la hauteur de leurs attentes en :**

### **1. Réformant en profondeur le mode de rémunération des médecins, afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients.**

*Nous ne manquons pas de ressources médicales au Québec, cependant, une réorganisation est nécessaire afin d'optimiser la pratique et de réduire l'attente. Les médecins sont des travailleurs autonomes payés par la RAMQ. Les trois quarts de la rétribution des médecins se font d'après la méthode de rémunération à l'acte. Puisque la tarification à l'acte est basée sur l'examen effectué, il peut être avantageux pour un médecin de faire des bilans annuels et de fonctionner avec un carnet de rendez-vous prédéterminé plusieurs mois à l'avance, plutôt que de se rendre disponible lorsque le patient est malade et qu'il nécessite des soins médicaux dans des délais plus courts. À la Coalition Avenir Québec, nous sommes convaincus que le moment est venu d'apporter les modifications nécessaires, afin que la rémunération des médecins soit davantage établie en fonction du nombre de patients pris en charge et de l'amélioration de leur santé globale.*

### **2. Révisant les règles de financement des établissements de notre système de santé québécois, afin d'améliorer l'accès aux services pour les patients.**

*Le budget de chaque établissement de santé et de services sociaux québécois est actuellement basé, en majeure partie, sur l'historique de ses dépenses. Cette façon de faire n'incite pas les établissements à améliorer l'accès, la qualité ou l'efficacité des soins. Le mode de financement des établissements doit être bien plus qu'un simple outil de distribution (aveugle) de budgets du ministère. Un changement dans la méthode de financement des établissements s'impose. Leur financement doit devenir un instrument grâce auquel efficacité, accessibilité et qualité deviennent incontournables pour les établissements. À la Coalition Avenir Québec, nous croyons que le financement des établissements de santé doit être établi en fonction des patients et des épisodes de soins offerts. Cette façon de faire permettra d'accroître l'efficacité du système de santé et assurera l'attribution réelle des ressources budgétaires en fonction des besoins de la population.*

### **3. Encourageant le retour des médecins omnipraticiens à la pratique de la médecine familiale.**

*Actuellement, le système de santé gravite autour de l'hôpital. Un grand nombre d'activités y sont centralisées, sans compter tous les patients sans médecins de famille et ceux qui en ont un mais qui ne peuvent le consulter dans des délais raisonnables et qui doivent alors se rendre à l'urgence de l'hôpital pour y recevoir des soins. Certaines mesures, dont les activités médicales particulières (AMP), obligent les médecins omnipraticiens à consacrer une partie importante de leur temps de travail à l'hôpital. Ce qui devait être temporaire lors de son instauration, en réponse à des bris de services dans les hôpitaux, est devenu graduellement la norme chez les omnipraticiens. Avec le temps, les AMP en sont venues à dépouiller la première ligne d'omnipraticiens, au profit du milieu hospitalier.*

*L'accessibilité à un médecin est primordiale pour ceux et celles qui présentent des conditions de santé défavorables. Le suivi et la continuité des soins de santé passent par l'omnipraticien qui pratique dans un cabinet ou dans un groupe de médecine familiale (GMF) et non à l'urgence d'un hôpital. Si nous voulons réellement améliorer l'accès aux médecins pour les plus vulnérables d'entre nous et libérer les urgences de cas non urgents et ainsi réduire l'attente, nous devons prendre des*

*mesures concrètes et imminentes pour ramener les omnipraticiens en cabinets. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec éliminera donc graduellement les activités médicales particulières en milieu hospitalier.*

#### **4. Permettant enfin à nos infirmières d'obtenir la reconnaissance qu'elles méritent, en actualisant leur place dans notre système de santé.**

*La mission des infirmières est vitale dans notre système de santé. Leurs tâches sont de plus en plus complexes et leurs responsabilités sont croissantes, ce qui exige une formation toujours plus poussée. Cependant, comme le souligne Claude Castonguay dans son plus récent ouvrage : « le partage des tâches avec d'autres professionnels, particulièrement avec les infirmières, demeure limité au Québec, ce qui réduit la productivité des médecins de famille. »*

*Les infirmières pourraient pourtant jouer un rôle clé, afin de libérer les médecins de certaines tâches et ainsi assurer un suivi accru aux patients. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec entend accroître le rôle, la formation et la présence des infirmières dans les soins de première ligne et pour ceux destinés aux aînés et aux personnes en perte d'autonomie pour assurer aux patients des services à la hauteur de leurs attentes.*

#### **5. Augmentant le niveau et la qualité des soins offerts aux aînés.**

*Les rapports accablants sur la situation des aînés en centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) ou en résidences privées ne cessent de s'accumuler depuis déjà beaucoup trop d'années. Les lacunes observées sont multiples : manque de personnel, manque de soins, mauvaise qualité des traitements, réponses inadéquates aux besoins des résidents, lieux non sécuritaires, unités malpropres, matériel insuffisant, etc. Plus récemment, on apprenait que dans certains cas, une seule infirmière devait prendre soin de près de 200 patients pendant l'horaire de nuit. Dans d'autres cas, on ne peut même pas compter sur la présence d'une infirmière de façon permanente en pleine journée. La situation a assez duré et un changement de cap s'impose.*

*Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec prendra en charge de manière résolue les problèmes notés dans le niveau de soins et la qualité de ces derniers, offerts à nos aînés dans les CHSLD, résidences et ressources intermédiaires. Outre accroître le nombre d'infirmières dans les CHSLD, nous augmenterons le nombre et la fréquence des inspections et surtout nous nous assurerons que les recommandations qui en découlent soient mises en place de façon diligente.*

## OFFENSIVE MAJEURE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Plus que jamais, le décrochage scolaire constitue une véritable tragédie qui affecte nos valeurs d'égalité et de justice sociale.

Des ressources considérables sont consacrées à ce problème et le dévouement des intervenants des milieux scolaires et sociaux est immense, mais les progrès restent très insuffisants. Les taux de décrochage au Québec demeurent beaucoup trop élevés. Les conséquences sont catastrophiques. Voilà pourquoi la réussite du plus grand nombre et le développement optimal du potentiel de chacun doivent nous préoccuper davantage comme citoyen.

Pour toutes ces raisons, un gouvernement de la Coalition Avenir Québec fera de la lutte au décrochage scolaire, non pas une priorité, mais une obsession, car le Québec ne pourra jamais prendre la place qui lui revient dans l'économie du savoir si nous ne parvenons pas à endiguer ce fléau social.

**Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec fera de l'éducation l'une de ses priorités, mettant ainsi en place tous les moyens nécessaires afin que le décrochage scolaire ne soit plus une option pour nos jeunes en :**

- 1. S'attaquant à la racine du problème, dès l'entrée des jeunes dans notre système scolaire, en s'assurant de dépister rapidement les problèmes d'apprentissage et d'offrir les ressources spécialisées pour les aider.**

*Le réseau public compte 20% de ses élèves, soit 175 000 enfants, qui ont été identifiés comme présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA). Plusieurs spécialistes en éducation reconnaissent que les difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture, au début du primaire, sont des facteurs qui, tout au cours du cheminement scolaire, prédisposent à l'échec scolaire dans plusieurs autres domaines d'apprentissage.*

*De nombreux élèves n'ont pas accès à un encadrement adéquat, ils sont pratiquement abandonnés et ne bénéficient pas de toute l'aide dont ils ont besoin. À la Coalition Avenir Québec, nous nous assurerons que les jeunes vivant des difficultés d'apprentissage ne soient pas laissés à eux-mêmes et qu'ils pourront obtenir les mêmes opportunités de réussir que les autres élèves.*

- 2. Enrichissant l'expérience scolaire de nos jeunes et en renforçant ainsi l'appartenance à leur milieu d'apprentissage.**

*L'école est, sans contredit, le milieu de vie et le lieu d'apprentissage qui, en dehors de la famille, a le plus d'impact sur le développement de nos jeunes. Elle est l'endroit privilégié pour forger leur avenir.*

*Ainsi, de nombreuses recherches démontrent que la qualité des activités parascolaires a un effet important sur la persévérance scolaire – notamment chez les garçons, parmi lesquels un élève sur quatre décroche avant d'avoir obtenu son diplôme d'études secondaires. Parce qu'elles augmentent substantiellement le sentiment d'appartenance à l'école, les activités en dehors des cours formels, au secondaire, peuvent faire une différence marquante quant à la motivation d'un élève à se présenter chaque jour à l'école, et ce, dans les meilleures dispositions possibles. À la Coalition Avenir Québec, nous reconnaissons que chaque établissement scolaire est le plus apte à offrir une expérience adaptée aux besoins et aux demandes des élèves. C'est pourquoi nous leur donnerons les moyens nécessaires pour qu'ils puissent, à leur façon, renforcer l'attachement des élèves à leur institution.*

### 3. Assurant la stabilité des enseignants et des intervenants.

*La stabilité du personnel est essentielle au bon fonctionnement d'une école. Elle favorise la création de liens de confiance entre les élèves et les adultes qui les encadrent, et elle suscite l'émergence d'un sentiment d'appartenance qui est un facteur clé de persévérance scolaire. La stabilité permet aussi aux intervenants de créer un véritable esprit d'équipe, d'assurer un meilleur suivi des élèves ayant des besoins particuliers, en plus de favoriser la cohérence des interventions faites auprès de tous les élèves. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec prendra les moyens nécessaires pour favoriser un engagement à long terme du personnel dans une même école.*

*Dans un ouvrage publié récemment sur la condition enseignante au Québec, le professeur Maurice Tardif, de l'Université de Montréal, a bien décrit comment les taux de roulement du personnel, très élevés dans certaines classes, viennent compromettre la réussite scolaire des élèves, en particulier dans les écoles en milieux défavorisés. Il a donné l'exemple consternant d'élèves qui, dans la même année, ont eu jusqu'à cinq ou six enseignants différents pour des domaines d'apprentissage complexes comme les mathématiques. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec exigera du personnel intervenant avec les enfants d'une école qu'il s'engage à œuvrer pendant une durée fixe et déterminée dans une même école.*

### 4. Révisant les normes relatives à l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers.

*Un grand nombre d'élèves présentant des handicaps ou des difficultés de toute nature sont intégrés dans des classes régulières, surtout au primaire. Une telle intégration, motivée par de bonnes intentions, pose toutefois de nombreuses difficultés, tant pour l'élève et ses parents, que pour l'enseignant et les autres élèves de la classe. Ces difficultés sont exacerbées par le manque de ressources spécialisées, si souvent décrié par les enseignants comme par les parents. Dans ce contexte, il devient impossible pour les enseignants de réussir leur mission, soit de stimuler chacun des élèves qui leur sont confiés, de les amener à se dépasser et de les guider vers la réussite.*

*À la Coalition Avenir Québec, nous croyons qu'un resserrement des critères de classement des élèves s'impose, afin d'assurer une intégration réussie, profitable à toutes et à tous. Il faudrait davantage de classes adaptées aux élèves ayant des besoins particuliers, dans nos écoles de quartier. Les ressources humaines et matérielles devront y être augmentées en conséquence. Il importe aussi de s'assurer que les élèves et les enseignants aient accès aux ressources spécialisées dont ils ont besoin, qu'il s'agisse de services d'orthophonie, d'orthopédagogie, de psychoéducation ou de psychologie, et ce, particulièrement dans les écoles présentant les plus grandes concentrations d'élèves en difficultés.*

### 5. Luttant contre l'intimidation scolaire et la cyberintimidation.

*L'intimidation scolaire est un problème pernicios, bien présent dans les écoles du Québec. Ce fléau, qui afflige un pourcentage important d'élèves, est devenu plus complexe et plus intrusif depuis la généralisation de l'usage d'Internet et des médias sociaux, chez les préadolescents et les adolescents. Les conséquences de l'intimidation sont graves, pouvant mener à l'exclusion sociale, à la perte de l'estime de soi, à la dépression, et dans des situations plus extrêmes, au suicide.*

*Bien qu'une majorité d'écoles aient pris en considération l'intimidation dans leurs règles de conduite et leurs mesures de sécurité et mis en place des plans d'interventions ciblées, il reste toutefois encore beaucoup de travail à accomplir. Nous croyons qu'il est impératif de garantir aux jeunes élèves québécois un environnement d'apprentissage sécuritaire et rassurant, dans lequel ils pourront s'épanouir pleinement sur le plan personnel, éducatif, et ce, sans craindre de subir l'acharnement de collègues de classe. Pour y arriver, un gouvernement de la Coalition Avenir Québec entend libérer le personnel nécessaire pour solutionner ce problème et mettre en place de réelles mesures pour mieux protéger les victimes de cyberintimidation.*



**COALITION**  
AVENIR QUÉBEC.ORG